



Compte-rendu du Comité Technique Local du 14 mars 2014

Ordre du jour:

- Présentation du bilan d'exécution budgétaire 2013 et du budget prévisionnel 2014 (pour information)
- Déménagement et modification des horaires d'ouverture du CFiP de Sarcelles (pour avis)
- Modification des horaires d'ouverture des services infra départementaux (pour avis)
- Nouvelle gouvernance locale Risques et Audit (pour information)
- Expérimentation de l'application Frais de déplacement (pour information)
- Questions diverses (pour information)

1- Présentation du bilan d'exécution budgétaire 2013 et du budget prévisionnel 2014 (pour information)

Bilan du budget 2013

L'année a été compliquée. D'ailleurs, des travaux en cours ont dû être stoppés faute de budget. Les déménagements sont suspendus (SPF de Cergy, Services du Montaigne).

Nous ne comprenons pas cette stratégie car la DDFIP dépense son argent inutilement dans des loyers exorbitants (840 000 € pour le Montaigne). C'est le préfet de région (programme 309) qui alloue les budgets immobiliers ; et il n'y a rien de prévu pour le Val d'Oise.

Nous refusons catégoriquement ces baisses budgétaires qui mettent à mal nos conditions de travail et nous empêchent d'exercer nos missions.

Le budget 2014

Sans surprise, le budget de la DDFIP est en baisse. Il passe de 8 556 436 € en 2013 à 7 782 524 € en 2014. Les principaux postes de disette seront :

- *Les fluides (chauffage, eau)*. La direction nous explique cette baisse par le fait que la centrale a déjà retenu 90% du montant dépensé l'année dernière avant de nous allouer le budget. La baisse s'explique également par un hiver rigoureux et une fuite d'eaux persistantes à Cergy et qui est en cours d'expertise actuellement
- *Informatique*. Un renouvellement de seulement 150 UC est prévu pour 2014 ainsi que la fourniture de 9 unités carte bleue d'ici la fin de l'année. La CGT a interpellé la direction au sujet du manque d'imprimantes qui rend les conditions de vie au travail très difficiles. La direction répond que seuls les copieurs (photocopieurs communs) ont un contrat de maintenance qui arrive à expiration donc aucun remplacement de prévu pour 2014. Certaines imprimantes seront petit à petit remplacées par des copieurs mutualisés.
- *Affranchissement*. La baisse est expliquée par la centralisation des envois au service logistique et la relance par mails ainsi qu'une expérimentation de la DG visant à envoyer le courrier par un procédé éditique (envoi en dimension professionnelle et plus comme un simple particulier). A ces propos, nous trouvons que la direction prévoit un budget défini alors qu'aucun bilan de la relance

n'a encore été tiré.

- *Fournitures*. La direction, par un calcul savant, a estimé la consommation de papiers à hauteur de 17 ramettes par agent et par an.

Concernant le nettoyage, le marché va bientôt être régionalisé. Un marché public est en cours de négociation. La Direction n'est pas en mesure de nous dire si les prestations vont être à la baisse ou non. Ce qui est sûr, c'est que la surface utile est plus faible et que le marché s'appuie dessus pour connaître nos besoins. La CGT reste vigilante en matière d'emplois de nos collègues s'occupant du ménage.

De manière anecdotique, nous apprenons que la Direction veut se doter d'un véhicule 308 pour les déplacements des directeurs.

2- Déménagement et modification des horaires d'ouverture du CFiP de Sarcelles (pour avis)

Suite aux problèmes de heurts de camions sur les locaux de la trésorerie des Sarcelles de ces dernières années, une majorité des personnels de la trésorerie était favorable à un transfert de leur poste dans les locaux de la Recette des Finances de Sarcelles, située à 150 mètres sur le même boulevard. Les collègues de la RF étaient favorable à ce projet consistant à accueillir dans leurs locaux leurs collègues de la trésorerie. La direction s'est emparée de cette demande. Après étude, le déménagement est finalement prévu pour le 17 et 18 avril 2014 et la restitution des locaux de la trésorerie au propriétaire est prévue le 30 juin 2014. Les agents de la trésorerie intégreront le premier étage des locaux de la Recette des Finances, alors que les agents de la RF seront transférés au deuxième étage. L'accueil sera assuré par les collègues de la trésorerie, avec un système de sous-caisse pour les paiements à destination de la RF, ce qui permettra de distinguer les responsabilités des deux comptables. Les horaires d'ouverture du poste au public seront les horaires de la trésorerie de Sarcelles : 9h-12h et 13h-16h, avec fermeture le mercredi après-midi à compter du 1er juin 2014, hors campagne IR et jours d'échéance. Une société de déménagement effectuera le transfert des dossiers et des meubles (ce n'est pas aux collègues de faire cela !).

Pour la CGT, le transfert de la trésorerie dans les locaux de la Recette des Finances correspond à un souhait des agents, que nous avons relayé il y a plus d'un an, notamment en déposant à la direction une procédure de droit d'alerte après les heurts de véhicules de décembre 2012 sur le bâtiment (ces heurts de véhicules étaient fréquents et menaçaient la solidité du bâtiment qui passe au dessus de la rue). C'est donc une bonne chose dans son principe. Mais les modalités pratiques sont importantes. Parmi ces modalités, il y a plusieurs sujets :

- Le parking du personnel : le nombre de place serait suffisant, nous dit-on, mais la sécurité du parking doit être l'objet d'une surveillance particulière, car très mal fréquenté ces dernières années. La direction nous dit avoir obtenu un meilleur éclairage de la zone, et affirme être en lien avec la police municipale pour une augmentation des rondes. Elle affirme que l'augmentation de la fréquentation du parking entraînera une meilleure sécurité. Pour la CGT, chaque agent qui vient travailler en voiture doit avoir une place de parking sécurisée. Nos représentants en CHSCT seront particulièrement vigilants sur ce point si des problèmes nous sont signalés (contactez-nous directement et consignez les problèmes observés sur le Registre Santé et Sécurité au Travail : application RESSET 95, via Ulysse 95 : la direction est obligée de donner une réponse). Pour la CGT, il est important que tous les agents qui en ont besoin se voient fournir un BIP d'ouverture de la porte du parking. La direction nous a répondu qu'un recensement des besoins était effectué et qu'il y serait pourvu.
- La sécurité des dégagements de fonds : la direction affirme que la vidéo surveillance sera renforcée, que l'angle d'une caméra a été modifié suite à la demande de la Brinks, que l'étude de plots rétractables sur les places réservées est en cours (un co-financement avec le LCL est envisageable, donc peut-être que les plots seront à télécommande : un devis doit être refait).
- Le bureau du A de la RF : aucun bureau n'est prévu pour le poste de A de la RF, emploi non pourvu, mais pourtant existant au TAGERFIP. A notre demande, la direction a répondu que si un A était nommé sur ce poste, la salle polyvalente serait aménagée pour lui. Sur notre insistance, la direction a confirmé qu'elle ne gèlerait pas ce poste, la pérennité de la Recette des Finances n'étant pas garantie sur le long terme (dixit le DDFIP !!!). Dans le cas d'une affectation de collègue A sur

la RF, les comptes de gestion seraient préparés dans des locaux au sous-sol...

Le jour du déménagement, sur notre demande, la direction a accepté le principe de donner des autorisations d'absences « ad hoc » aux agents si ils sont dans l'impossibilité d'exercer leurs missions.

3 - Modification des horaires d'ouverture au public du poste de Sannois

Depuis plusieurs mois, la trésorerie de Sannois a étudié la possibilité de restreindre ses horaires d'ouverture au public pour soulager les collègues de ce poste en difficulté. Les diverses discussions entre les agents, la chef de poste et la direction ont abouti à la volonté de fermer le poste le vendredi après-midi (les 7 agents du poste ont voté pour cette proposition). La direction allait présenter ce projet au CTL du 14 mars. Mais, suite à la volonté du directeur de fermer l'ensemble des services le mercredi après-midi, le projet de Sannois a été rejeté par la direction et enlevé de l'ordre du jour du CTL.

Face aux remarques des représentants du personnel, qui soulignaient le manque de prise en compte de la volonté des agents, le directeur a répondu qu'il maintenait sa décision de fermer l'ensemble des services le mercredi après-midi et pas le vendredi après-midi, par un soucis d'harmonisation des horaires d'ouverture des trésoreries du Val d'Oise.

Pour la CGT, le débat est tronqué dès le début car il ne s'agit là que de gérer la pénurie de personnels et de donner un peu d'air aux postes en les soulageant d'un peu de réception du public. Ce sont donc des soins palliatifs, et pas un fonctionnement normal du service public avec les moyens de fonctionnement en personnels qui lui sont dus. De plus, l'argument du directeur ne vaut pas, car il existe déjà une dérogation à la règle de fermeture le mercredi après-midi : la trésorerie de Vigny, faute d'agents, est obligée de fermer tous les vendredi après-midi, en plus du mercredi.

Est-ce que ce sera le cas d'autres trésoreries prochainement ? L'avenir nous le dira. Pour l'instant, ce sont les personnels et les redevables qui payent le manque de moyens humains dans les services.

4 - Modification des horaires d'ouverture des services infra départementaux (pour information)

Suite aux problèmes récurrents des conditions de travail dans les accueils de la DDFIP, le directeur a décidé d'imposer la fermeture du mercredi après-midi dans tous les CFIP du département (à compter du 1er avril pour les CFIP hors impôt et à partir du 1er juin pour les autres) hors période de campagne IR et dates limite de paiement des principales échéances d'impôt des particuliers (15/02 ; 15/05 ; 15/09 ; 15/10 ; 15/11 ; 15/12).

Cette fermeture ne s'étendra pas à l'accueil téléphonique et au traitement des courriels.

Pendant cette demie-journée, il est prévu que les collègues de l'accueil ou à la caisse puissent être amenés à participer aux autres missions du service.

Nous déplorons, comme dit dans notre propos liminaire, qu'il n'y ait comme « seule » solution que de fermer les accueils. Pour la CGT, il s'agit d'un grave recul du service public alors que si des emplois étaient créés à hauteur des besoins, la question ne se poserait pas. Nous prenons en compte le mal-être des collègues pour qui cette fermeture est un soulagement (tout à fait relatif après sondage auprès d'eux). En tant que représentants du personnel, nous nous étions fait l'écho de cette demande tout en sachant qu'elle ne pourrait pas tout résoudre. Nous avons également demandé une pause méridienne plus étendue mais avec les mêmes horaires d'ouverture du matin et de fermeture le soir, pour que les collègues puissent souffler dans la journée et enfin et surtout nous avons exigé plus d'emplois !

Nous dénonçons le fait que le directeur veuille imposer la fermeture du mercredi après-midi sans aucune concertation. Nous demandons expressément à ce qu'il soumette cette question à tous les agents et ne prenne pas cette décision de manière arbitraire comme les autres.

De plus, nous nous inquiétons de l'information qui sera effectuée auprès des usagers. Comme le directeur ne veut pas que nous parlions au public de nos conditions d'emplois, nous craignons encore que notre image de fonctionnaires n'en soit pas valorisée (et c'est peu dire).

Concernant les travaux demandés aux agents d'accueil, le DDFIP nous a répondu que chaque chef de service ferait comme bon lui semble. Il nous paraît plus approprié que cette demi-journée soit surtout l'occasion aux agents de se documenter, d'échanger, de se former. Nous seront donc vigilants pour que nos

collègues ne soient pas surchargés.

La trésorerie de Vigny continuera d'être fermée le vendredi après-midi, en plus du mercredi après-midi.

La CGT s'inquiète du devenir de ce poste. Le directeur nous a confirmé en effet, qu'un remaniement pourrait être effectué après les élections municipales (fermeture du poste). Encore la mort d'un service public de proximité programmé de suppressions d'emplois en suppressions d'emplois.

La trésorerie de Marines, quant à elle, verra la fermeture du mercredi après-midi se substituer à celle du vendredi après-midi. Nous nous interrogeons également sur l'avenir de Marines.

5 - Expérimentation de l'application Frais de déplacement (pour information)

Le remboursement des frais de déplacement ne se fait plus via Agora mais par un nouvel outil nommé Chorus-DT. La principale nouveauté est la dématérialisation de toutes les pièces justificatives et des ordres de mission. Le déploiement a lieu depuis le 1er février 2014.

Nous interpellons la direction sur la lourdeur de la démarche, du scannage des pièces etc. De plus, les vérificateurs doivent fournir un ordre de mission à chaque vérification signé par leur chef de service alors qu'auparavant, ils avaient un ordre de mission permanent. Les équipes de renfort quant à elles doivent faire leurs démarches en plusieurs fois sous peine de se voir calculer des frais de déplacements incluant les nuitées.

L'application n'est pas du tout intuitive selon plusieurs témoignages de collègues (les champs obligatoires sont indiqués par un sens interdit par exemple).

Le service BIL (budget, immobilier et logistique) admet être inondé d'appels de collègues qui n'arrivent pas à valider leurs frais. D'ailleurs, overbooké, le service BIL accuse un retard d'au moins trois mois sur les remboursements de frais déposés dans agora avant le déploiement de Chorus-DT.

En outre, nous avons été contactés par les collègues de la BCR qui ne peuvent plus se faire rembourser les frais de repas depuis la mise en place du nouveau système au motif qu'il perçoivent des IFDD. Nous avons dénoncé ce recul et demandé à ce que la note d'application indiquant l'impossibilité de ce cumul nous soit présentée.

6 - Questions diverses

Les travaux :

- **Garges :** Les travaux vont commencer dans la semaine du 17 au 21 mars 2014. Les escaliers seront posés du 5 au 28 mai. La direction sera vigilante concernant les nuisances sonores quand il y aura la phase de démolition qui durera 3 semaines. Les travaux seront en principe finis le 3 juillet.
- **Cergy :** Déménagements des SPF et les services du Montaigne suspendus faute de fonds
- **Ermont :** Financement des filets de protection sur les façades mais pas d'autre budget.

L'avancement des dossiers ZUS :

Tous les dossiers remis à la DDFIP du Val d'Oise ont été transmis à la Centrale.

HMI :

La CGT a dénoncé que certains chefs de poste imposent aux agents de demander par mail 48h à l'avance à pouvoir participer aux HMI. La direction nous a confirmé, comme nous le savions, que les chefs de poste n'ont pas à le faire.

Congés sur Agora :

Certains agents ne peuvent toujours pas utiliser agora en libre service. C'est leur chef de poste qui pose les congés à leur place. Cette situation a déjà été évoquée et nous rappelons donc à la direction que ces agissements continuent.

Affichage sauvage :

Nous avons souhaité évoquer un problème ayant eu lieu sur le CFIP d'Argenteuil. En effet des collègues

ont affiché un document en rapport avec la « théorie du genre » dans les locaux du site. Malgré un message de la gestionnaire de site envoyés à tous les agents sur place nous estimons que la direction aurait pu en publier un sur Ulysse 95.

Plafonds d'encaissement en numéraire :

La direction s'est félicitée d'avoir proposé une formation aux caissiers pour la mise en place des nouveaux plafonds d'encaissement (300 € d'encaissement en numéraire maximum au lieu de 3 000 €) en février alors que des chefs de services zélés avaient demandé à ce que leurs agents l'appliquent dès le 1er janvier. Les caissiers ont donc dû essayer les plâtres et l'incompréhension des contribuables.

Jour de carence :

La note est parue et les jours de carence ne sont plus prélevés depuis le 1er janvier 2014.

Module horaires du personnel de cantine (anciennement berkanien) :

Nous nous inquiétons du module horaire du personnel de cantine. En effet, la direction veut leur imposer le module de 35h (25 jours de congés, aucun RTT) alors qu'ils peuvent effectuer des heures supplémentaires pour finir leur travail. De plus, le choix du module horaire doit se faire dans la concertation entre les agents et la direction. Une réunion doit avoir lieu.

Crédits vacataires :

Suite aux remarques de collègues formulées lors de la tournée de HMI de mars, la CGT a demandé à la direction si elle confirmait que les crédits de vacataires dans les postes était effectivement baisse. La direction nous a confirmé que les capacités de financement prévues (16 agents Équivalent Temps Pleins) dépassait les demandes recensées (18 agents ETP). Mais les directeurs nous ont affirmé n'avoir fait aucun choix à ce jour.

Pour la CGT, la situation est préoccupante, car la dématérialisation des pièces justificatives n'est pas avancée, certaines communes ne s'y précipitant pas. Les besoins en vacataires des trésoreries doivent être pourvus, d'autant plus que les moyens en personnel titulaires sont en baisse, eux aussi.

Démarche stratégique déclinée dans le Val d'Oise : qu'en est-il ?

La CGT a demandé au DDFIP de clarifier la question de la déclinaison dans le Val d'Oise de la politique de démarche stratégique décidée par la DG : fermetures de postes, regroupements en pôles SPL, pôles Hôpital, pôle enregistrement.

La DDFIP nous a répondu qu'effectivement, des groupes de travail associant les chefs de services avaient lieu en ce moment sur ce sujet, mais qu'il ne pouvait rien révéler aux organisations syndicales, car elles avaient refusé de participer au premier groupe de travail auquel il nous avait invités. L'avenir serait fait de regroupements de petites trésoreries comme Vigny...

Pour la CGT, il s'agit là d'un flagrant délit de refus de dialogue social au mépris des personnels : des décisions sont en train d'être prise, mais sans concertation des représentants syndicaux. Quant à notre prétendu refus de participer aux groupes de travail départementaux sur la démarche stratégique, le DDFIP nous avait invité fin 2013 à ce qu'il avait alors appelé une "réunion informelle". Ce qui avait motivé notre refus d'y participer était que cette réunion nous était présentée comme une vague description de la démarche stratégique, mais sans ordre du jour concret, ni document de travail, ni projet d'application dans le département, bref, encore une réunion pour tourner autour du pot sans rien nous révéler de plus que le document de la DG publié sur Ulysse.

Pour la CGT, le dialogue social est prévu pour avoir lieu dans les Comités Techniques Locaux, et pas dans des réunions informelles. Si des groupes de travail peuvent utilement préparer les réunion de ces CTL, jamais le projet de réunion qui nous a été présenté ne l'a été comme étant le début d'une mise en application de la démarche stratégique, ni comme un groupe de travail. Nous ne souhaitons pas jouer sur les mots, mais lorsque les mots ont un sens, il faut les utiliser. La direction sait bien employer des « éléments de langage », comme on dit en communication ! Alors, qu'elle ne vienne pas aujourd'hui prétendre que le dialogue social a été refusé par les syndicats !

Quant au fond de la réforme, la direction n'a rien révélé ce vendredi 14 mars 2014 que les agents ne sachent déjà : la trésorerie de Vigny serait menacée à terme. Mais à notre demande, le DDFIP a avoué que les mesures seront révélées en mai/juin, après la période électorale, bien sûr !